

UTILITY SCAFFOLD

SAFETY INSTRUCTIONS

- Make sure to securely lock all braces and the platform prior to every use.
- The platform must fit completely within the braces and be locked with security latches prior to every use.
- Always fasten casters to side frames by using locking pins.
- Lock all casters before mounting scaffold.
- Inspect equipment before use. Do not use if there are damaged or missing parts.
- Never place anything under or attach anything to scaffold to increase height or to adjust to irregular surfaces.
- Acids are harmful and can seriously affect unit strength. Keep scaffold away from corrosive substances.
- Scaffold should always be free of debris and unused equipment.
- Always use stabilizers and guardrails when stacking multiple scaffolds.

ASSEMBLY

1. Insert casters into the lower extremity of the side frame and lock using locking pins.
2. Lock casters by pressing firmly on top tab of the caster.
3. Insert braces onto frame sides at desired height while simultaneously maintaining the brace locking mechanism.
4. Verify that locking streams are properly attached to side frames.
5. Lock the brace using locking pins.
6. Install the platform on the braces.
7. Turn platform security latches toward the inside.



Failure to follow these safety rules could lead to serious injury or death.

METAL CONDUCTS ELECTRICITY:
Do not use this equipment where contact may be made with power lines or other live electrical circuits.

DO NOT OVERLOAD: This scaffolding is designed to support maximum load of 1000 lb (454 kg).



ÉCHAFAUDAGE UTILITAIRE



Le non-respect des règles de sécurité pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

LE MÉTAL EST CONDUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ:
N'utilisez pas cet équipement où il pourrait entrer en contact avec une ligne électrique ou une source de courant.

ÉVITEZ LES SURCHARGES: Cet échafaudage est conçu pour soutenir une charge maximale de 1000 lb (454 kg).

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Verrouillez bien les traverses ainsi que la plateforme avant chaque utilisation.
- La plateforme doit se fixer aux traverses et être verrouillée à l'aide des loquets de sécurité avant chaque utilisation.
- Fixez toujours les roulettes aux cadres latéraux à l'aide des tiges de verrouillage.
- Assurez-vous de verrouiller les roulettes avant de monter sur l'échafaudage.
- Inspectez l'équipement avant utilisation. N'utilisez pas l'échafaudage s'il y a des pièces endommagées ou manquantes.
- Assemblez l'échafaudage afin qu'il soit droit, au niveau et stable. Assemblez sur une surface ferme et de niveau.
- Ne mettez rien en dessous et ne fixez rien à l'échafaudage pour remonter la hauteur ou équilibrer une surface inégale.
- Les acides sont nocifs et peuvent gravement affecter la solidité de l'échafaudage. Tenez-le à l'écart des substances corrosives.
- L'échafaudage devrait toujours être exempt de débris et d'équipement inutilisé.
- Utilisez toujours des stabilisateurs et un garde-corps lorsque vous superposez des échafaudages.

ASSEMBLAGE

1. Insérez les roulettes dans les extrémités inférieures des cadres latéraux. Fixez-les à l'aide des tiges de verrouillage.
2. Verrouillez les roulettes en appuyant sur la languette au-dessus de la roulette.
3. Insérez la traverse sur les cadres latéraux à la hauteur désirée tout en tirant sur le verrou de la traverse.
4. Vérifiez que les tiges des verrous sont bien fixées dans les cadres latéraux.
5. Verrouillez les traverses à l'aide des tiges de verrouillage.
6. Installez la plateforme sur les traverses.
7. Tournez les loquets de sécurité de la plateforme vers l'intérieur.

GARANTIE LIMITÉE D’UN AN

NOVELCA offre une garantie limitée au présent produit (le « Produit »), et ce, pour une durée d’un (1) an à compter de la date d’achat du Produit, aux conditions ci-édictees.

La présente Garantie limitée ne s’applique qu’à l’acheteur original du Produit et elle ne peut être cédée ni transférée.

La présente Garantie limitée n’a pas pour effet d’exclure, restreindre, limiter ou modifier la garantie légale accordée par la loi à l’acheteur du Produit.

S’il s’avérait que le Produit présente un vice de fabrication ou qu’une ou plusieurs pièces du Produit soient défectueuses, le détaillant du Produit remplacera ou réparera, à sa seule discrétion, la ou les pièces défectueuses ou le Produit, selon le cas, le tout sans frais et aux conditions cumulatives suivantes : 1) l’acheteur doit s’adresser au détaillant auprès de qui il a effectué son achat; 2) l’acheteur doit remettre au détaillant la ou les pièces défectueuses ou encore le Produit; 3) l’acheteur doit remettre au détaillant la facture comme preuve de son achat et de la date de cet achat; 4) l’acheteur doit fournir des informations d’identification du Produit, notamment, le numéro de série ou le numéro de modèle; et 5) la période d’un (1) an couverte par la présente Garantie limitée ne doit pas être expirée. Si le détaillant décide de remplacer la ou les pièces défectueuses, la ou les pièces de remplacement seront neuves ou remises à neuf équivalentes à des pièces neuves. La présente garantie ne crée aucune autre obligation à l’égard du fournisseur de la garantie que celles explicitement décrites ci-haut.

La présente Garantie limitée ne s’applique pas : 1) aux pièces consommables; 2) à l’usure normale; 3) lorsque le Produit est utilisé à des fins autres que celles déterminées au guide d’utilisation (s’il en existe un); 4) lorsque le numéro de série ou autres identifiants du Produit sont oblitérés ou supprimés; 5) aux dommages purement esthétiques et n’affectant pas l’usage normal du Produit; 6) lorsque les dommages, défectuosités, défauts ou autres problèmes sont causés par : a) un entretien inadéquat du Produit; b) une mauvaise installation ou un mauvais assemblage du Produit ou une installation ou un assemblage non conformes au guide d’installation ou au guide d’utilisation (s’il en existe un); c) une modification, une réparation ou un démontage apportés au Produit par une personne non autorisée par le détaillant ou le fabricant; d) le transport par l’acheteur, ses commettants, préposés ou mandataires; e) une négligence de l’acheteur, ses commettants, préposés ou mandataires; f) un accident; g) un cas de force majeure ou encore tout événement non imputable au Produit lui-même.

VERSION FRANÇAISE ET VERSION ANGLAISE

En cas de conflits entre la version française et la version anglaise du texte de la présente Garantie limitée, la version française a préséance.

In case of discrepancy between the French and the English versions of the text of this limited warranty, the French version shall prevail.

FRENCH VERSION VS ENGLISH VERSION

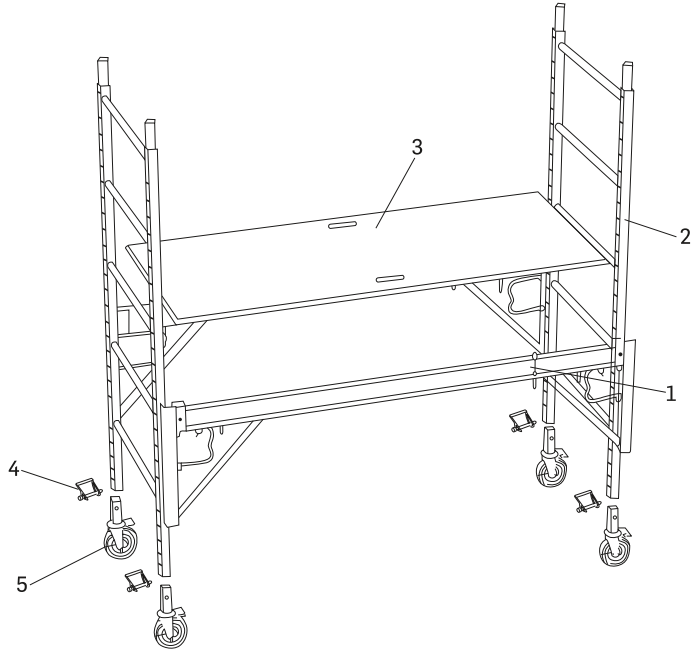
This limited warranty is not applicable: 1) to consumable parts; 2) to normal wear; 3) when the Product is used for other purposes than what is described in the user guide (if any); 4) when the serial number or other identification information of the Product is erased or withdrawn; 5) to damages that are only aesthetic and do not affect the normal use of the Product; 6) when the damages, defects, faults or other problems arise from: a) an inadequate maintenance of the Product; b) a faulty installation or assembly of the Product or an installation or assembly that is not in accordance with the user or installation guide (if one is provided); c) a modification, a repair or dismantling of the Product by a person not authorized by the retailer or the manufacturer; d) the transportation by the purchaser, his employee, officer or representative; e) a negligence by the purchaser, his employee, officer or representative; f) an accident; g) a case of force majeure or any event that is not caused by the Product itself.

The present limited warranty is not meant to exclude, restrict, limit or modify the legal warranty given by law to the purchaser of the Product. If the Product contains a manufacturing defect or if one or more parts of the Product is defective, the retailer commits to replace or repair, at its sole discretion, the defective part or parts without charge under the following cumulative conditions: 1) the purchaser must contact the retail store where the Product was purchased; 2) the purchaser must return the defective part or parts or the Product to the retailer; 3) the purchaser must provide the retailer the invoice as proof of purchase and date of purchase of the Product; 4) the purchaser must supply the Product identification information, including the serial number or the model number; and 5) the period of one (1) year covered by this limited warranty must not be expired. If the retailer decides to replace the defective part or parts, the replacement part or parts would be new or reconditioned, equivalent to new parts. The present limited warranty does not create any other obligation with the provider of the guarantee than those explicitly described above.

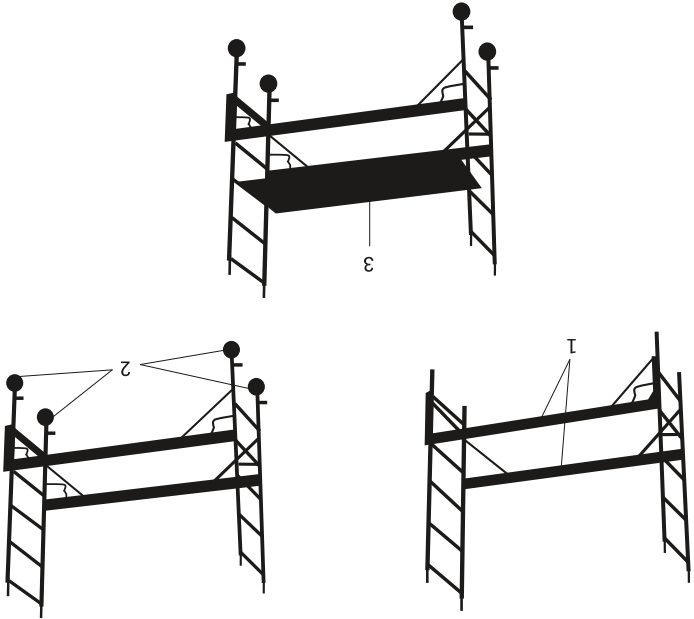
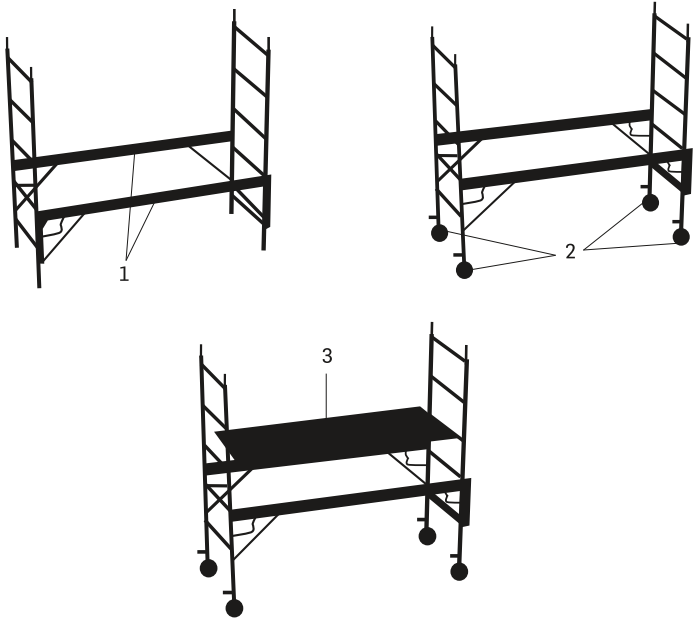
This limited warranty is valid only for the original purchaser of the Product and it may not be transferred.

NOVELCA offers a limited warranty for this product (hereafter: the "Product") for one (1) year from the date of purchase of this Product, with the conditions set out below.

ONE-YEAR LIMITED WARRANTY



N°	DESCRIPTION	Quantité
1	Cadre horizontal	2
2	Pôle carré réglable	2
3	Contre-plaqué	1
4	Goupille de verrouillage	8
5	Roue pivotante à frein	4



No	DESCRIPTION	Quantity
1	Horizontal frame	2
2	Adjustable square pole	2
3	Plywood	1
4	Locking pin	8
5	Swivel wheel with brake	4

